



Une prime peut-elle être retirée le mois suivant?

Par **Chris31**, le **04/01/2012** à **10:00**

Bonjour, rnrn J'ai reçu en Novembre une "avance 13eme mois" comme tous les employés de la société. J'étais en CDD pour 3 mois. rnFin décembre, la société n'a pas pu m'embaucher comme prévu et sur ma paie de décembre on m'a retiré cette prime. Est-ce légal? Peut-on retirer une prime à quelqu'un le mois suivant?rnrn Cordialementrn J.

Par **pat76**, le **04/01/2012** à **16:44**

BonjourrnrnVous avez pris connaissance de la convention collective afin de savoir si vous étiez en droit de bénéficier de cette prime?